

Mme Jacqueline Cahen  
Professeur d'Histoire-Géographie,

Le 24/ 11 / 2003

M. Serge Cospérec  
Professeur de Philosophie,

Lycée Jean-Jaurès,  
93100 Montreuil

à **Monsieur Bernard Stasi**,  
Président de la Commission sur la  
laïcité

Monsieur le Président,

Nous sommes professeurs au lycée Jean-Jaurès de Montreuil. Dans ce lycée, qui compte environ 1500 élèves, 6 jeunes filles portent un foulard. Dès la rentrée de septembre, quelques collègues ont refusé d'accepter à leurs cours deux de ces élèves, et cette situation s'est prolongée, pour l'une d'entre elles, jusque récemment (une solution vient finalement d'être trouvée).

Cette affaire a profondément divisé les enseignants, et les réactions très passionnelles de certains collègues refusant le foulard n'ont pas permis un véritable débat lors des nombreuses assemblées générales. C'est pourquoi nous avons décidé d'exposer notre point de vue dans des textes qui s'efforcent d'envisager le problème dans sa complexité.

Nous pensons qu'il peut être utile de vous communiquer ces documents. Nous considérons, en effet, qu'une loi interdisant le foulard - qui ne pourra être comprise que comme une discrimination envers l'Islam - aura des conséquences graves, très négatives. Elle permettra, en fait, aux courants islamistes extrémistes d'accroître leur influence.

Nous gardons l'espoir que votre Commission saura mettre en garde contre une pseudo solution, qui serait contraire aux traditions démocratiques françaises.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très profond respect.





